

Séance ordinaire du 29 avril 2021

L'an 2021, le 29 avril à 18h00, les conseillers communautaires de la Communauté de communes du Secteur de Saint-Loubès, légalement convoqués se sont réunis à la Salle des fêtes à Sainte-Eulalie, sous la présidence de Frédéric DUPIC.

PRESENTS :

MM. Frédéric DUPIC, Pierre COTSAS, Hubert LAPORTE, Olivier LAFEUILLADE, Luc DUTRUCH, Cédric CHALARD, Pascal COURTAZELLES, Pierre DURAND, Harrag KOUTCHOUK, José MARTIN, Mmes Emmanuelle FAVRE, Nanou LAURENTJOYE, Sylvie BRISSON, Laetitia DA COSTA, Sylvie FONTENEAU, Sylvie AYAYI, Céline BAGOLLE, Sybil PHILIPPE, Julie MOYA, Alice PLATRIEZ.

EXCUSES :

Monsieur Pierre SEVAL ayant donné pouvoir à Madame Emmanuelle FAVRE
Monsieur Philippe GARRIGUE,

ABSENT :

Secrétaire de séance : Madame Nanou LAURENTJOYE

Date de convocation : 23/03/2021

Nombre de Conseillers : 22

Nombre de Conseillers en exercice : 22

Nombre de Conseillers présents ou représentés : 21

Nombre de suffrages exprimés : 21

D. 2021-04-03 : Affectation du résultat 2020 de la Communauté

Après avoir voté le compte administratif 2020, sur proposition du Président, le Conseil Communautaire doit procéder à l'affectation du résultat de la section de fonctionnement 2020 :

Résultat de la section de fonctionnement à affecter

- Résultat de l'exercice	Excédent	3 012 460,48
	Déficit	
➤ Résultat reporté de l'exercice antérieur (Ligne 002 du C.A.)	Excédent	642 388,32
	Déficit	
- Résultat de clôture à affecter (A1)	Excédent	3 654 848,80
(A2)	Déficit	

Besoin réel de financement de la section d'investissement

- Résultat de la section d'investissement de l'exercice

- Résultat reporté de l'exercice antérieur

(Ligne 001 du C.A.)

- Résultat comptable cumulé R 001

D 001

- Dépenses d'investissement engagées non mandatées

- Recettes d'investissement restant à réaliser

- Solde des restes à réaliser

- (B) Besoin (-) Réel de financement

Excédent 2 641 683,99

Déficit

Excédent 3 252 353,22

Déficit

4 327 706,81

61 495,00

- 4 266 211,81

1 013 858,59

Affectation du résultat de la section de fonctionnement

Résultat excédentaire(A1)

3 654 848,80

En couverture du besoin réel de financement (B)

Dégagé à la section d'investissement

(Recette budgétaire au compte R 1068)

En dotation complémentaire en réserve

3 000 0000,00

(Recette budgétaire au compte R 1068)

SOUS TOTAL (R 1068)

En excédent reporté à la section de fonctionnement

654 848,80

(Recette non budgétaire au compte 110/ligne R 002

du budget N+1)

TOTAL (A1)

3 654 848,80

Résultat déficitaire (A2) en report au compte débiteur

(Recette non budgétaire au compte 119/ déficit reporté

à la section de fonctionnement D 002)

Transcription budgétaire de l'affectation du résultat

Section de fonctionnement

Dépenses

D 002 Déficit reporté

Recettes

R 002 Excédent reporté

Section d'Investissement Dépenses

D 001 Solde d'exécution année N-1

Recettes

R 001 Solde d'exécution N-1

R 1068 Excédent de fonctionnement capitalisé

Envoyé en préfecture le 06/05/2021
Reçu en préfecture le 06/05/2021
Affiché le 
ID : 033-243301249-20210503-D_2021_04_03-DE

654 848,80

3 252 353,22

3 000 000,00

La proposition d'affectation de résultat 2020 du budget principal est approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés

Fait à Saint-Loubès, le 03 mai 2021

Le Président

Frédéric DUPIC



.Le Président :

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat
- Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr